

SÉNAT

Le jeudi 3 février 1949

La séance est ouverte à trois heures de l'après-midi, Son Honneur le Président supplant (l'honorable A. B. Copp) étant au fauteuil.

Prière et affaires courantes.

RAPPORT DU COMITÉ DE SÉLECTION

QUESTION DE PRIVILÈGE

Le très honorable M. Mackenzie: Honorables sénateurs, je pose une question de privilège très importante visant les travaux d'impression du Parlement. D'après les *Procès-verbaux* du Sénat, on aurait donné lecture du rapport du comité de sélection qu'on a déposé hier. Je pense que tous les honorables sénateurs présents ici hier savent que tel n'est pas le cas.

De plus, on a déclaré au cours de la discussion qu'hier on a suivi la même méthode qu'en 1947 et 1948. J'ai pris la liberté de vérifier le *hansard* de 1947 et les *Journaux du Sénat* de 1948, et je trouve qu'en chacune de ces années on a présenté comme il convenait le rapport à la Chambre. Je tiens simplement à rétablir les faits.

BILL CONCERNANT LES INSPECTEURS-MESUREURS

PREMIÈRE LECTURE

L'honorable M. Robertson présente le bill G: loi visant l'abrogation de la loi des inspecteurs-mesureurs.

Le bill est lu pour la 1re fois.

TRAVAUX DU SÉNAT

A l'appel de l'ordre du jour.

L'honorable Wishart McL. Robertson: Honorables sénateurs, il y a quelques jours j'avais l'honneur de présenter cinq projets de loi qui sont maintenant inscrits au Feuilleton en vue de la deuxième lecture. Les sénateurs à qui l'on a demandé d'expliquer ces projets de loi y sont disposés aujourd'hui. Cependant peut-être vaudrait-il mieux réserver ces questions lorsqu'on y viendra, afin que nous puissions poursuivre cet après-midi le débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône. J'ai l'intention de proposer qu'à la fin de la présente séance le Sénat s'ajourne jusqu'à mardi prochain. Nous pourrions alors aborder l'étude de ces mesures et peut-être aussi poursuivre le débat sur l'Adresse. Comme les sénateurs possèdent beaucoup de talent et d'expérience, il y aurait, j'en suis sûr, avantage pour nous, comme pour le pays en général, qu'un nombre aussi considérable que possible d'entre eux expriment leur point de vue au cours du débat.

DISCOURS DU TRÔNE

ADRESSE EN RÉPONSE

Le Sénat passe à la suite de la discussion, interrompue hier sur la motion de l'honorable M. Farquhar tendant à voter une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session.

L'honorable John T. Haig: Honorables sénateurs, comme j'ai félicité brièvement hier les motionnaires de l'Adresse, inutile de répéter mes observations à leur endroit. Je m'unis aux sénateurs qui manifestent l'inquiétude (que partagent d'ailleurs tous les Canadiens) que leur cause la maladie de sa Majesté et qui font des vœux pour son prompt rétablissement. La nouvelle que l'héritière présomptive, la princesse Elizabeth avait donné naissance à un prince royal qui a reçu le nom de "Charles", a quelque peu allégé la détresse que nous avons ressentie en apprenant l'indisposition du roi. Les gens d'ascendance écossaise se félicitent sûrement du nom qu'on a donné au jeune prince. Je ne traiterai pas par le détail le discours du trône comme on l'a déjà fait en certaines occasions, car toutes les mesures envisagées donneront lieu à des projets de loi. A mon sens, mieux vaut attendre que les bills soient prêts et que nous en connaissions la substance.

L'année 1948 a été très importante pour le Canada, surtout en ce qui concerne la direction de nos deux grands partis. L'ancien premier ministre, M. W. L. Mackenzie King, ayant démissionné, un grand congrès libéral tenu à Ottawa a choisi son successeur. Pour ma part, j'ai été fort aise d'apprendre que les libéraux se réunissaient à cette fin. Les congrès du parti libéral ne sont pas très fréquents. Ils ne sont pas nécessaires, disent-ils, et quand ils se choisissent un chef, ils le gardent très longtemps. Je crains, toutefois, qu'il n'en soit pas ainsi du chef actuel. En outre, un congrès national est un excellent moyen de se tenir en contact avec les petites gens du pays. Étant à ma maison d'été, j'ai eu le plaisir d'entendre par le truchement des ondes une bonne partie des délibérations du congrès libéral et lorsqu'un personnage à l'arrière de la salle demanda: "Que pensez-vous de la réduction des impôts?", je me suis dit en moi-même: "Comme ces paroles rendent un son familier aux oreilles d'un chef de parti."

Je suis heureux qu'on ait choisi M. St-Laurent comme chef du parti libéral. Si ce parti est réélu aux prochaines élections, qui, comme je m'y attends, se tiendront le 27 juin 1949...

L'honorable M. Howard: La date en a-t-elle été fixée?